



Compte-rendu de l'atelier EUCC-France

des 7 et 8 octobre 2010

Cet atelier nous a conduits dans la baie de Canche pour y étudier la gestion intégrée et le développement durable de l'estuaire. Il était organisé par Yvonne Battiau-Queney, présidente d'EUCC-France et professeur émérite de l'Université de Lille 1, Valérie Chérigé, directrice du Syndicat mixte pour le SAGE de la Canche, Marie-Dominique Monbrun et Vincent Toison, de l'Agence pour les Aires marines protégées.

Journée du 7 octobre :

8h 30 : au nom de Monsieur Daniel Fasquelle, député-maire du Touquet, retenu par une urgence, Monsieur Roger Pruvost, président de la Commission Locale de l'Eau, puis Monsieur Bruno Roussel, président du Syndicat Mixte pour le SAGE de la Canche et Madame Battiau-Queney ouvrent cet atelier en présence de plus de 70 participants, réunis sur la plate-forme du cercle nautique du Touquet, en bordure de la Canche.

L'estuaire à marée montante depuis la pointe du Touquet

Du cercle nautique, les participants se rendent à pied à la pointe du Touquet en empruntant l'ancienne « route en corniche », transformée depuis 2009 en promenade réservée aux piétons et aux cyclistes. Les interventions orales d'Yvonne Battiau-Queney, Alain Trentesaux, Fernand Verger, tout en développant les informations fournies dans le livret-guide, s'appuient sur le magnifique panorama qui s'offre au regard des participants. Ces derniers assistent en direct à la remontée de la marée dans l'estuaire et ont le privilège d'observer un petit mascaret, ainsi que des phoques veaux marins qui se prélassent sur les bancs de sable.

Yvonne Battiau-Queney rappelle que ce paysage mouvant par excellence, résulte de l'action de quatre acteurs, la mer, le fleuve le vent et l'homme. Ce dernier a essayé depuis plus d'un siècle de contrôler le fonctionnement naturel de cet estuaire, par des digues, des renclôtures, des épis, et des enrochements. A chaque fois, la nature tente de reprendre ses droits, par exemple lorsque la mer attaque le remblai de la « route en corniche » pour reconquérir son domaine naturel (l'ancien camping aujourd'hui en contrebas de la route), lorsque le chenal de la Canche divague à l'intérieur de son estuaire, ou encore lorsque le sable soufflé par le vent vient recouvrir les digues. Alain Trentesaux explique le fonctionnement sédimentaire de la baie et les dépôts qui en résultent, avec des contrastes très nets d'un endroit à l'autre. Sables et argiles se déposent dans l'estuaire, selon l'énergie des vagues et des courants ; la Canche à son tour expulse une partie des sédiments vers la mer. Fernand Verger souligne que les estuaires de l'Authie et de la Canche sont, de la Seine au nord de la Belgique, des lieux privilégiés où le balancement tidal assure encore des échanges notables entre terre et mer. L'homme a compris depuis peu l'importance de préserver cette interpénétration, source de richesse pour les deux façades.

Les participants contournent la pointe en traversant la racine du banc du Pilon, puis atteignent le nord de la grande plage sableuse du Touquet où le profil plage-dune est typique d'une rapide progradation du trait de côte. En quelques dizaines de mètres, on est passé d'une côte en érosion (dans le creux interne du banc du Pilon) à une côte en accrétion où le Cakilier et l'Agropyron fixent de petites dunes embryonnaires. L'intérêt de ce secteur est que la dynamique éolienne peut s'y exercer librement, contrairement à la partie urbaine de la plage, plus au sud. Le parcours se poursuit en traversant les dunes pour retrouver l'ancienne route en corniche. Le député-maire Daniel Fasquelle explique la

nouvelle politique du Touquet qui a choisi de faire de ce site classé, un « parc de l'estuaire » avec sentiers pédagogiques. Ce changement radical de politique sera développé en salle par Jean-Christian Cornette. Le retour au cercle nautique permet d'observer la cuvette de l'ancien camping (cf. livret-guide p. 28) située sous le niveau des plus hautes mers et qui a vocation à redevenir un espace de schorres.

Exposés en salle

• La longue genèse des paysages actuels

Murielle Meurisse-Fort, Michel Philippe et Inès Leroy présentent de très beaux diaporamas sur l'histoire géologique de l'estuaire de la Canche, les routes maritimes dans le détroit du Pas-de-Calais de la préhistoire au Moyen-âge et l'histoire de la « conquête sur la mer ». Ces exposés ont repris en partie les textes présentés dans le livret-guide, auquel on se reportera. Ces travaux, au croisement de la géologie, de l'archéologie et de la préhistoire, ont profondément renouvelé notre connaissance de l'estuaire. Ils montrent entre autres la pérennité d'un usage portuaire de l'estuaire pendant 6 millénaires.

Il ressort de la discussion qui suit les exposés que tous ces progrès remarquables dans la connaissance scientifique et ces découvertes archéologiques qui font partie de notre patrimoine, ne sont pas assez connus, en dépit des publications des chercheurs et de l'existence du musée Quentovic d'Etaples. L'opinion unanime des participants est qu'il faudrait encourager leur diffusion, voire leur vulgarisation auprès d'un large public, d'autant que certains résultats peuvent aider à comprendre l'évolution présente de l'estuaire et à mieux appréhender la gestion de l'eau et des sols. Daniel Fasquelle évoque l'idée d'un projet de centre d'interprétation qui pourrait être basé à Montreuil et qui raconterait toute l'histoire de l'estuaire.

• L'histoire de la pêche étaploise et de son port

- Elle est présentée par les représentants de la Coopérative maritime étaploise (Bruno MARGOLLE, Président de la CME, Jean-Marie WACOGNE, Vice Président de la CME, Éric GOSSELIN, Directeur Général). Les pêcheurs ont toujours fait partie et continuent de faire partie de la vie économique et culturelle d'Etaples.

- « La pêche étaploise représente plus de 400 familles de navigants sur ses bateaux qui vivent pratiquement tous sur la commune d'Etaples. C'est un vecteur économique de première importance dans la région puisque c'est l'élément majeur du premier port de pêche Français (Boulogne) avec plus de 60 % des apports débarqués dans celui-ci.

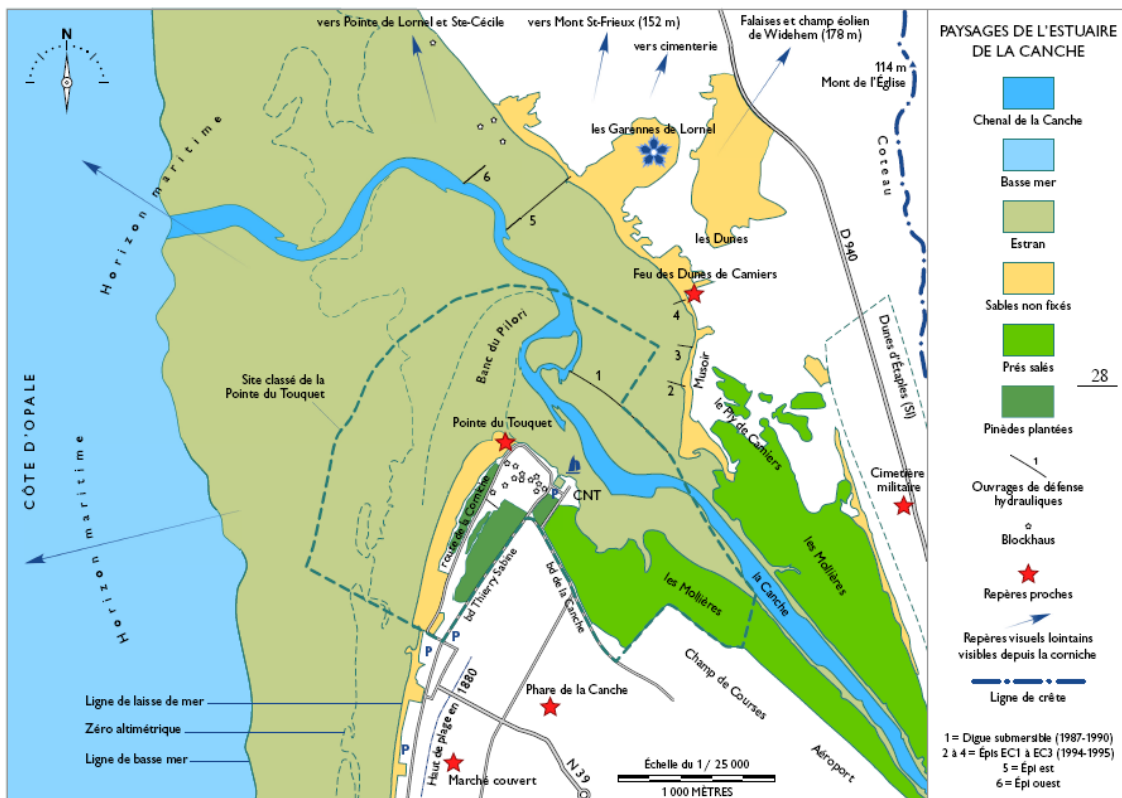
- La profession est très inquiète devant, non seulement, le manque de visibilité qu'on lui impose, mais aussi toutes les pressions qu'elle subit. En effet l'implantation d'éoliennes en mer, les aires marines protégées et Natura 2000, tant Anglaises que Françaises, les extractions de granulats qui stérilisent la mer, les zones « polluées », le trafic commercial en constante évolution, les nouvelles pêcheries qui arrivent... ont pour tendance à nous chasser de nos zones de pêche historiques (jusqu'à 60% de revenus en moins estimés) sans nous donner la possibilité de nous redéployer ailleurs. D'autre part, nous pratiquons depuis des siècles une pêche responsable puisqu'elle est durable, et nous en voulons comme preuve que l'on retrouve dans des écrits du Moyen Age le nom de famille de pêcheurs dont les descendants exercent encore la pêche aujourd'hui.

- La protection de la nature est louable. Elle doit être défendue par la société, mais sans oublier l'homme et ses activités, notamment celles qui ont pour objet de le nourrir ».

Yvonne Battiau-Queney souligne qu'il s'agit là d'un vibrant plaidoyer pour une profession qui se sent menacée dans son existence même et dont on doit tenir compte dans toute stratégie de gestion durable de l'estuaire. Le message des pêcheurs mérite d'être entendu.

• Le site classé de la pointe du Touquet

Après la pause-déjeuner, Hervé Lefort explique comment la DREAL et la municipalité du Touquet cherchent à valoriser ce site exceptionnel, et en faire un lieu de sensibilisation du visiteur à la richesse et à la fragilité du milieu dunaire.



Périmètre du site classé de la pointe du Touquet

- **Les rapports entre l'homme et la mer depuis un siècle à travers les modes de gestion et les usages dans l'estuaire.**

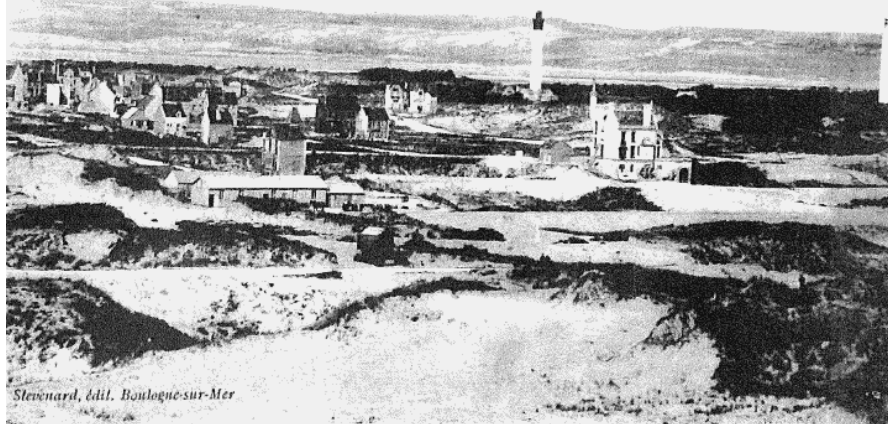
Ce thème est présenté par Jean-Christian Cornette et illustré d'un diaporama extrêmement intéressant. « Pendant une longue période, l'homme a considéré que l'estuaire était un milieu hostile, insalubre. Ainsi quand on parle du rapport à la mer, on parle souvent de défense contre la mer. Aujourd'hui, on est entré dans la phase de déconstruction qui induit un basculement sociologique. Travailler avec la mer est beaucoup plus intelligent que de travailler contre la mer. Le paysage est devenu une infrastructure de développement. Les gens viennent de plus en plus au Touquet pour consommer du paysage. Aujourd'hui, il y a une forme de monétarisation de l'environnement. Si cette monétarisation se combine avec une stratégie de développement durable, elle laissera le mouvement naturel s'installer et en fera un avantage et non un inconvénient».

Les documents qui suivent sont extraits du diaporama présenté par Jean-Christian Cornette. On se reportera aussi aux documents figurant dans le livret-guide (p. 27-33).

Du début de l'histoire du Touquet (vers 1837) jusqu'au début du 21^{ème} siècle, il faut « **vaincre un milieu hostile** », « assainir » les zones humides, se « défendre contre la mer », conquérir de nouveaux espaces sur la mer

E.S. 1315. PARIS-PLAGE (P.-de-C.) – Panorama vers la Canche

Panorama vers la Canche : 1905



Stevanard, éd. Boulogne-sur-Mer



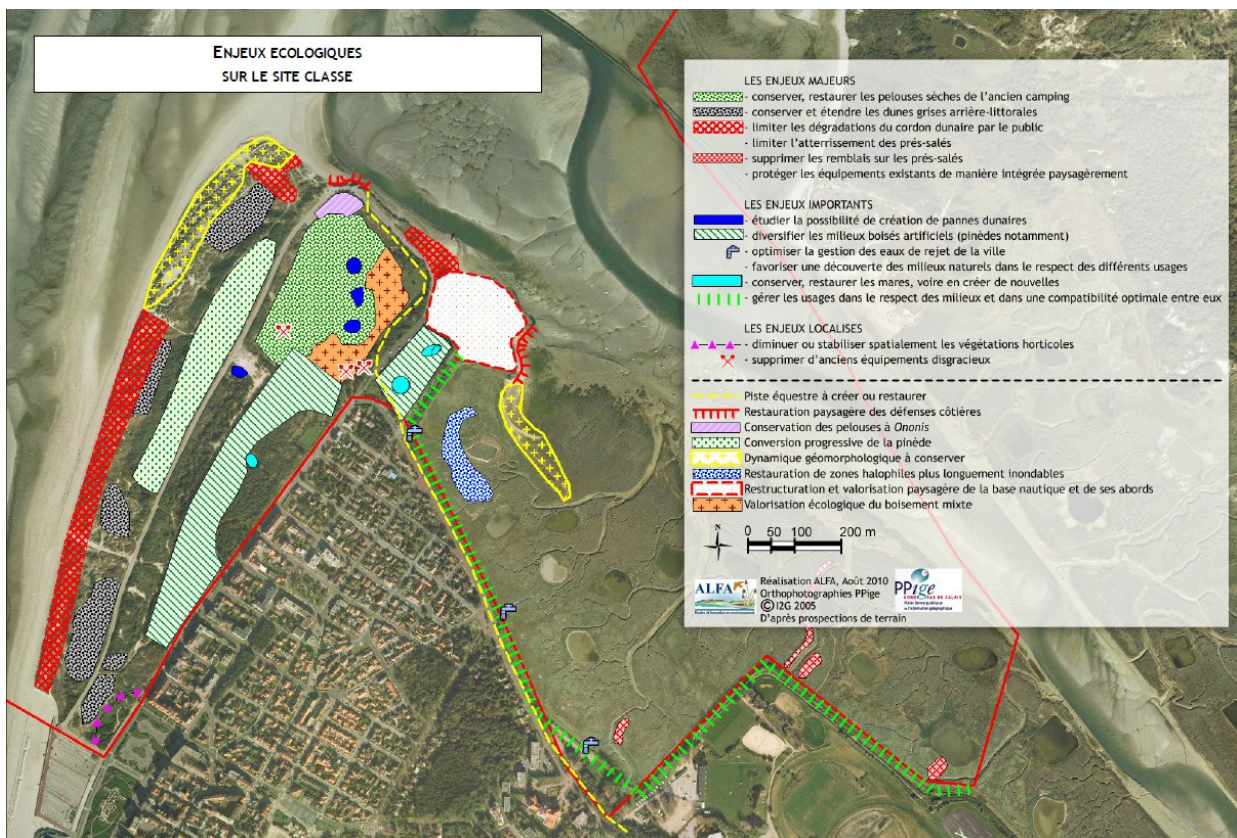
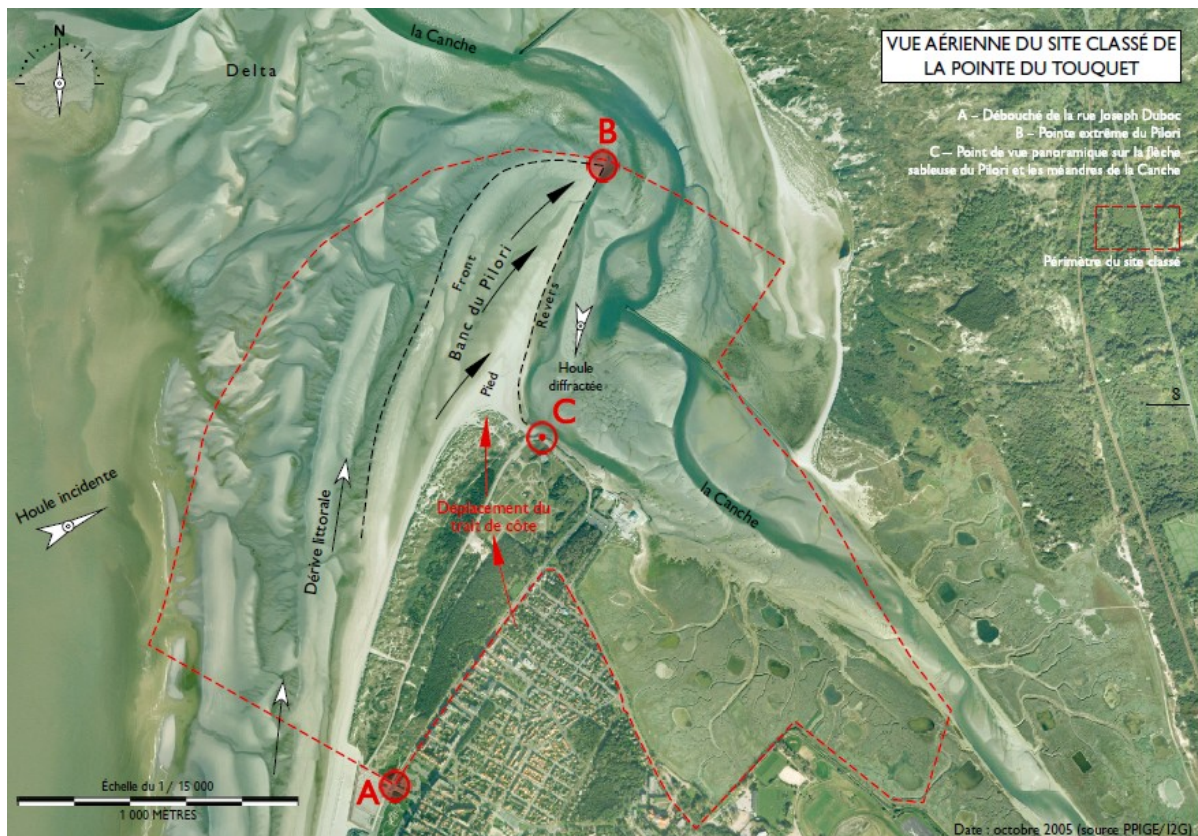
Le centre nautique du Touquet en 1960



Le centre nautique et les enrochements en 2009. La « route en corniche » est encore ouverte aux voitures jusqu'au virage de la pointe du Touquet. Au-delà, elle est réservée aux piétons et cyclistes, signe d'un revirement stratégique de la politique municipale.



2010 : la route en corniche est devenue une promenade d'où la voiture est exclue.



Le site classé dans son contexte géographique et géomorphologique et ses enjeux écologiques

L'exposé de J-C. Cornette suscite quelques questions :

M. Maillard du Cercle nautique du Touquet: « Quel interface envisagez-vous entre la protection de la nature et les activités sportives ? Quel est l'équilibre que vous imaginez entre les différentes activités ? ».

M. Cornette : « Personne ne remet en cause les activités telles qu'elles sont aujourd'hui, mais il y aura une adaptation du site à des évolutions, notamment réglementaires. Il faudra veiller à ce que toutes ces activités se conforment bien à la législation pour assurer leur pérennité».

Les pêcheurs ont également fait part de leurs inquiétudes notamment quant à la pérennisation de leur activité par rapport à la réduction des zones de pêche.

- **La qualité des eaux dans l'estuaire**

L'état des lieux en Canche est présenté par Annabelle Mormentyn de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

« La Directive Cadre sur l'Eau impose aux États membres d'atteindre un bon état des eaux d'ici 2015. D'autre part, depuis 2005, une nouvelle directive baignade est également entrée en vigueur. Elle impose des règles très strictes de qualité des eaux qu'en l'état actuel des choses les plages de Camiers, Sainte-Cécile et Saint-Gabriel ne pourront pas atteindre. Les eaux de baignade du Touquet pourraient être conformes aux seuils imposés, Cucq et Merlimont seraient de bonne qualité. Le SDAGE Artois Picardie préconise de n'ouvrir à la baignade que les plages classées en bonne qualité».

- **L'importance biologique de l'estuaire, rôle de nourricerie, bio-indicateurs de l'état écologique** (V. Toison et M. Harlay, Agence des aires marines protégées)

« La spartine est une espèce végétale qui colonise le milieu et qui correspond au premier stade du schorre. L'obione est une plante très importante au niveau de la production de matière organique. Elle joue un rôle important dans les chaînes alimentaires. La slikke est entièrement recouverte de micro-algues très productives qui enrichissent donc les chaînes alimentaires. On y retrouve aussi les macro-invertébrés : coquillages, gastéropodes, vers... L'obione va être consommée par les puces de mer qui sont consommées par les bars. La disparition des obiones par l'ensablement de la baie risque donc d'entraîner une diminution du nombre de jeunes bars ».

« Les zones intertidales jouent un rôle de nourriceries. Dans les estuaires on trouve une trentaine d'espèces de juvéniles».

« Les estuaires représentent donc des zones riches pour la pêche, la pêche à pied et la chasse. »

M. Baillet, Président de l'association maritime des chasseurs de baie de Canche : « En baie de Somme des micro-mares ont été créées. Ces micro-mares avaient pour but essentiel de recréer une biodiversité animale et végétale, où l'on peut notamment retrouver les poissons juvéniles. Si on n'avait pas ces mares autour des huttes, que deviendraient les estuaires et les juvéniles? ».

M. Toison : « Il apparaît que ces mares de huttes sont en effet très intéressantes pour l'ouverture du milieu. Au niveau floristique, on trouve des espèces intéressantes. C'est également intéressant pour les oiseaux herbivores et aussi pour les batraciens. Mais c'est plutôt le lit de la Canche qui est occupé de juvéniles de poissons et fait office de nourricerie. Les études qui ont été faites en baie de Somme ont montré que les mares n'avaient pas à proprement parler un rôle de nourricerie».

M. Wacogne : « Ces nourriceries ne serait-elle pas plutôt situées en mer ? ».

M. Harlay «Il y a aussi des nourriceries en mer mais la grande majorité se retrouve le long de la côte».

- **Quelle gestion à venir pour l'estuaire ?**

Présentation des projets de contrat de baie de Canche et de Parc Naturel Marin. Quelle interaction entre eux et avec ce qui existe déjà ? (Valérie Chérigé, directrice du Syndicat Mixte pour le Sage de la Canche, Marie-Dominique Monbrun, chef de mission pour le PNM)

Intervention de V. Chérigé : « L'estuaire et la zone littorale ont la particularité d'abriter un certain nombre de sites inventoriés pour leur biodiversité. On a très vite identifié avec les acteurs que ce

secteur devait être pris en considération de manière globale. Le contrat de baie est un programme sur 5 ans qui permettra de fixer un « catalogue » d'actions et pour lesquelles il faudra définir le maître d'ouvrage, le financement et les échéances de réalisation».

M. Wacogne : « Le périmètre du contrat de baie s'arrête-t-il au niveau de la laisse de basse mer ? Est-ce que les différents usagers seront pris en compte et contactés avant la signature des documents ? »

V. Chérigé : « Le périmètre s'arrête au premier mile marin. Bien sûr, les différents acteurs seront contactés et les différents documents seront validés collectivement».

Intervention de M-D Monbrun : « Un parc marin est un vaste espace maritime qui a pour objectifs de contribuer à la connaissance, à la protection du patrimoine naturel et également au développement durable du milieu marin. On est dans un secteur avec des enjeux écologiques majeurs. Les actions du SAGE et du contrat de baie vont bénéficier au milieu marin et participeront donc aux objectifs du parc naturel marin. Le parc naturel marin suit les effets en mer de ce qui vient de la terre et peut apporter un appui pour les politiques gérées à terre. 4 périmètres sont possibles pour le Parc Naturel Marin, il y a aujourd'hui une réflexion des différents acteurs sur ces périmètres ».

M. Wacogne témoigne des appréhensions des pêcheurs vis-à-vis de l'activité de pêche au niveau du Parc Naturel Marin du côté de la Grande Bretagne.

M-D Monbrun : « Le parc ne rajoutera pas de restrictions mais toutefois, la réglementation générale peut évoluer. Il faut qu'on s'arme le plus possible pour défendre les intérêts locaux globalement (à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine halieutique et les activités) et surtout que l'on ait une connaissance solide à la fois du milieu, des usages, des interférences entre les usages et le milieu, pour être capable d'argumenter. Nos meilleurs atouts, ce sont des études fines locales».

Les pêcheurs insistent sur le fait que l'Union Européenne ne fait aucune différence entre ceux qui pêchent énormément, qui mettent en péril la ressource et ceux qui ont une production locale.

La journée du 7 octobre se termina par la **visite de MAREIS**, centre de découverte de la pêche en mer, à Etaples. Cette visite se fit grâce à l'obligeance de M. Jean-Claude BAHEUX, maire d'Etaples que nous tenons à remercier. Elle complétait utilement l'exposé de M. Wacogne et fut d'autant plus appréciée des participants qu'elle était guidée par un pêcheur qui sut parfaitement montrer tout le savoir faire des pêcheurs étaplois et rendre compte des difficultés mais aussi de la grande richesse de cette profession menacée.

Journée du 8 octobre

Matinée : visite de la Réserve naturelle de la baie de Canche et cheminement le long de la rive droite de l'estuaire

Départ à 8h 30 de la route d'Etaples (au nord du cimetière militaire britannique) pour une visite de la Réserve naturelle de la baie de Canche.

Etienne Dubaille (Conservatoire du Littoral) rappelle l'histoire de la Réserve, ses enjeux et sa place à la fois dans l'histoire du Conservatoire, dans celle de l'aménagement de la baie de Canche (rejet du projet de barrage sur la Canche associé à une base nautique avec port et marinas) et dans la prise de conscience de la nécessité d'une protection de l'environnement (naissance de la fédération Nord-Nature). Les Garennes de Lornel, noyau initial de la Réserve, furent la première acquisition (1976) du Conservatoire nouvellement créé. Un document distribué aux participants résume tous ces aspects historiques (en ligne sur le site d'EUCC-France). Un résumé du plan de gestion de la Réserve est intégré dans le livret-guide.

La visite démarre au « pont Moitié » passant sous la voie ferrée, puis emprunte le chemin menant au « Pli de Camiers », offrant une vue d'ensemble sur la baie, à marée basse : les mollières (terme local pour désigner les schorres), avec les huttes de chasse, le chenal de la Canche et le « contre-poulier » (flèche de sable s'avancant vers le sud-est, sous l'action du courant de flot). La visite (sous le soleil) se poursuit en longeant la côte de cette rive droite de la Canche jusqu'à Sainte-Cécile. Parmi les principaux centres d'intérêt, signalons l'impact des ouvrages (digue submersible et épis), l'alternance de secteurs en érosion (falaise sableuse tronquant les dunes) et en accumulation (champs de dunes embryonnaires et progradation du trait de côte), la diversité de la végétation littorale, la présence

d'exurgences d'une nappe d'eau douce favorisant l'implantation de colonies de diatomées (algues unicellulaires microscopiques) colorant le sable en rouge, ocre ou brun. Les épis EC 1, 2 et 3 (voir p. 34 du livret-guide) sont partiellement ou totalement recouverts de sable. Les deux grands épis « est » et « ouest » proches de Saint Gabriel, installés en 1993 et 1994 et un bunker allemand sont presque entièrement recouverts de sable. Tout cela montre une nette tendance récente à l'accumulation de sable sur cette rive droite de la Canche, mais certains participants qui fréquentent la baie régulièrement mettent en doute l'idée d'un colmatage de l'estuaire. La présence d'enrochements lourds protégeant le camping de Saint Gabriel soulève la question de l'utilité de tels ouvrages. Ils furent établis à partir des débris provenant de la destruction de bunkers. Par contre, les enrochements qui protègent les habitations de Sainte Cécile semblent plus justifiés, bien que leur efficacité puisse être discutée. Cette sortie a suscité de nombreuses discussions entre participants et elle a bénéficié des commentaires avisés d'experts d'EDEN 62, du Conservatoire du Littoral et de l'ONF, ainsi que des scientifiques présents.



Colonies de diatomées
colorant le sable en rouge



Vue de l'estuaire depuis les mollières
de la rive droite

Après-midi : débat en salle, après la pause-déjeuner, à Camiers-Ste Cécile

Yvonne Battiau-Queney, présidente d'EUCC-France, accueille les participants et remercie de leur présence M. Fasquelle, député-maire du Touquet, Mme Bigot, conseiller général du canton d'Étaples et M. Jean-Marc Huguet, adjoint au maire de Camiers.

M. Fasquelle se réjouit de l'organisation de cet atelier, qui pour lui est une occasion rare et très utile de dialogue. Il remercie l'EUCC-France de cette initiative. Mme Bigot se félicite de cette occasion de rencontre, de même que M. Huguet qui souligne que la ville de Camiers est très concernée par le SAGE de la Canche. Pour lui, les préoccupations principales sont ici la qualité des eaux, potables et de baignade et les projets de parc marin et de parc d'éoliennes en mer.

Yvonne Battiau-Queney ouvre le débat en précisant que deux thèmes, non évoqués dans la journée précédente, seront abordés ici : le point de vue des usagers de la baie et les problèmes d'érosion des plages.

Valérie Chérigé souligne que le SAGE est maintenant achevé et que la question est aujourd'hui de savoir quels vont être les dossiers prioritaires.

Claude Baillet (Fédération des chasseurs du Pas de Calais) revendique la place des chasseurs dans l'environnement de la Canche, et leur place de sentinelle de la baie. Il fait part du souhait des chasseurs de participer aux travaux du contrat de baie. Que se passera-t-il dans le parc marin, dans le SAGE ? Ce sont des questions importantes auxquelles les chasseurs n'ont pas eu de réponse. Eric Gosselin souligne que les pêcheurs ont également une très bonne connaissance empirique du milieu estuarien qu'ils souhaitent mettre à la disposition du SAGE.

Valérie Chérigé répond en indiquant que le SAGE va être publié. Ce document ne représente que des objectifs, il convient que tous réfléchissent à la manière de les atteindre.

Jean-Paul Peltier (EUCC-France) rappelle que les activités de pêche sont essentielles pour le tissu économique local. L'empilement de textes administratifs qui se recourent fait qu'il est difficile de s'y retrouver. Le tissu associatif doit être impliqué dans tout le processus, c'est ce qu'on a fait dans l'Iroise. La première phase de lobbying serait peut être d'entrer dans les discussions du contrat de baie. Aude Körfer (EUCC-France) souligne qu'il est très important que tous les acteurs participent au contrat de baie, et pas seulement à titre consultatif. Cependant, cette participation nécessite beaucoup de temps et certaines catégories socioprofessionnelles, dont les pêcheurs, ne peuvent assister à toutes les réunions.

Fabrice Gosselin (CPNT) déplore le peu de considération pour l'impact des éoliennes sur la biodiversité, malgré la publication récente d'études scientifiques qui montrent leurs ravages sur la faune sauvage.

Yvonne Battiau-Queney interroge l'assistance sur la prise en compte du changement climatique.

Jean-Paul Peltier relate que l'on observe très clairement le déplacement de certaines espèces mais que les politiques face à la montée du niveau marin ne sont pas claires. Il s'interroge en particulier sur le recul de l'occupation littorale.

Pour Jean-Marie Wacogne (CME), la question de la salinité de l'eau est très importante car les zones de frayères dépendent de la salinité. On pêche de plus en plus de céphalopodes, de rougets barbets : le changement climatique se fait déjà sentir.

Jean-Paul Peltier souhaite la création d'un observatoire du milieu marin qui collecterait les informations et les ferait remonter.

Vincent Toison (AMP) insiste pour dire que le parc marin sera ce que les acteurs voudront en faire. L'équipe mise en place n'est là que pour acter ce que les uns et les autres décideront. Pour répondre à la question de J-P Peltier, il précise qu'un programme CNRS, IFREMER, station marine de Wimereux, va observer la biodiversité et ses changements dans le Pas-de-Calais.

Claude Baillet demande ce qu'il est prévu pour la gestion de la réserve marine.

Vincent Toison répond que l'agence des aires marines protégées a la gestion des parcs marins et des sites Natura 2000, elle emploie une bonne centaine de personnes en France.

Jean-Paul Peltier souligne la qualité des interventions archéologiques et historiques entendues dans cet atelier. Il propose de les diffuser largement auprès de la population afin de l'informer, le but étant de faire adhérer la population et de la faire participer à la construction de l'avenir.

Jean-Marie Wacogne interroge l'assemblée sur la capacité que pourrait avoir l'oyat d'enrayer l'érosion.

Bruno Dermaux (ONF) lui répond que l'oyat ne peut rien contre l'érosion marine : il se contente de fixer le sable et d'en faire monter le niveau mais ne peut enrayer l'érosion, qui est principalement due à un déficit de sable.

Jean-Paul Peltier rappelle le rôle très important de la laisse de mer au départ du processus d'édification des dunes et souhaite que ce type de processus soit largement expliqué aux populations.

Alors que certains participants s'interrogent sur la présence d'enrochements, Jean-Pierre Lacroix explique que le choix a été fait de ne pas poser d'épis et de protéger St Gabriel. On a mis des enrochements pour défendre la dune et parce que les blockhaus présents sur le site offraient une bonne quantité de matériau disponible.

Bruno Dermaux souligne qu'il s'agit maintenant d'opérer des choix qui concernent le long terme. Quels moyens et quels outils choisir pour défendre le littoral avec le niveau marin actuel ? Quid de l'avenir, avec l'élévation attendue de ce niveau ? En outre, le site est très mobile, comme nous l'ont montré les visites de terrain.

Jean-Marc Huguet (1^{er} adjoint de Camiers) interpelle l'assemblée sur le système Ecoplage, dont l'installation a un temps été évoquée à Camiers.

Pascal Lebreton (CETMEF et EUCC-France) remarque qu'on a pu voir des ouvrages de défense lourde, épis et perré, au devant d'un espace naturel et que l'on n'a pas évoqué les techniques de rechargement en sable, qui sont utiles quand des perrés ou enrochements ont été installés. Il remarque toutefois que le ré-ensablement serait ici difficile à cause de la pente très faible de la plage, des volumes considérables seraient en effet nécessaires. Le système Ecoplage ne peut être efficace que si le déficit sableux est modéré, en aucun cas il ne peut permettre un ré-ensablement massif des plages.

Vincent Toison rappelle que les phénomènes d'érosion ont eu des effets sur l'envasement de la Canche avec des conséquences sur la pêche côtière et qu'il convient donc de prendre en compte la biodiversité et la géomorphologie en même temps que les activités économiques.
Madame Bigot revient sur la question des épis, en rappelant qu'à l'époque, les avis ont été très divergents mais que les décideurs ont cru bien faire en les installant.
Yvonne Battiau-Queney clôt les débats en remerciant tous les participants.



Les participants présents le vendredi 8 octobre 2010, pour la visite de la réserve naturelle de la baie Canche, sous le soleil du Pas-de-Calais

Cet atelier EUCC-France a bénéficié du soutien financier du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM) et d'une aide de VEOLIA EAU (Compagnie Générale des Eaux)



Liste des 85 participants

EUCC-France (18)

Admont	Paul-Henri	phadmont@yahoo.fr
Aubié	Sandrine	s.aubie@brgm.fr
Battiau-Queney	Yvonne	yvonne.battiau@orange.fr
Brabant	Hubert	h.brabant@eden62.fr
Chaaban	Fadi	fadish81@yahoo.com
Clus-Auby	Christine	c.clus.auby@gmail.com
Dermaux	Bruno	bruno.dermaux@onf.fr
Körfer	Aude	audekorfer@wanadoo.fr
Lebreton	Pascal	pascal-thierry.lebreton@developpement-durable.gouv.fr
Morelli	Jacques	morelli@unice.fr
Mugica	Julie	j.mugica@brgm.fr
Peltier	Jean-Paul	jpp.geo@laposte.net
Prat	Marie-Claire	marie-claire.prat@wanadoo.fr
Prat	Michel	michel.j.prat@gmail.com
Tresca	Antoine	antoine.tresca@univ-littoral.fr
Vergne	Virginie	virginie.vergne@wanadoo.fr
Duhamel	Françoise	f.duhamel@cbnbl.org
Veillé	Frantz	frantz.veille@onf.fr

Intervenants (16)

Philippe	Michel	michel.philippe6@wanadoo.fr
Meurisse-Fort	Murielle	meurisse.fort.murielle@CG62.fr
Leroy	Inès	leroy_i@yahoo.com
Thérouanne	Vincent	vincent.therouanne@yahoo.fr
Verger	Fernand	fverger@ens.fr
Lefort	Hervé	herve.lefort@developpement-durable.gouv.fr
Dubaille	Etienne	e.dubaille@conservatoire-du-littoral.fr
Cornette	Jean-Christian	Cornette.jean-christian@ville-letouquet.fr
Chérigé	Valérie	valerie.cherigie@sagedelacanche.fr
Monbrun	Marie-Dominique	marie-dominique.monbrun@aires-marines.fr
Pilon	Vincent	vincent@eden62.fr
Trentesaux	Alain	alain.trentesaux@univ-lille1.fr
Toison	Vincent	vincent.toison@aires-marines.fr
Harlay	Xavier	xavier.harlay@aires-marines.fr
Mormentyn	Annabelle	a.mormentyn@eau-artois-picardie.fr
Wacogne	Jean-Marie	CME / Coopératives Maritimes Étaploises

Personnalités invitées présentes à l'atelier (51)

ALLART	Dorine	CG 62
BAHEUX	Jean Claude	Maire d'Étaples
BAILLET	Isabelle	Mairie de Berck

BAILLET	Claude	Fédération des chasseurs du Pas de Calais
BELET	Corinne	GDEAM
BETHOUART	Bruno	Maire de MONTREUIL-SUR-MER
BETTE	Marie Josèphe	Mairie du Touquet
BIGOT	Lucille	Conseiller général du canton d'Étaples
BLONDEL	Jean François	Conseil Général du Pas de Calais
BOURGAIN	Pierre	DDTM62
BRUYELLE	Jean Charles	Fédération Nord Nature
CADART	Raoul	Fédération Nord Nature
CAUCHOIS	Gérard	Comité Départemental du Pas de Calais de la Fédération Française des Pêcheurs en mer
CHERIGIE	Éric	Conseil régional du Nord-Pas de Calais Direction Environnement
CHOTEAU	Anne	Mairie du Touquet
CORNU	Alain	Mairie de Berck
CYFERS	Jean Bernard	Etaples
DARRAS	Jean Claude	GDEAM
DAUBELCOUR	Alain	Comité conchylicole Normandie mer du nord
DE JONCKHEERE	Christine	Conseil régional du Nord-Pas de Calais Direction Environnement
DELENCLOS	Céline	Pays du Montreuillois
DEUXVILLE	Francine	Mairie de Cucq
DIORE	Marine	Bureau étude ALFA
DURIEZ	René	Cercle Nautique du Touquet
DUSSANIER	François	Vallée d'Airon Notre Dame Versant Nord
EVERARD	Marc	GDEAM
FASQUELLE	Daniel	Député-maire du Touquet, Président de la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale
FLIPO	Noel	Communauté de communes Mer et Terres d'Opale
GOETGHELUCK	Janick	Conseillère du Touquet
GOSSELIN	Éric	Coopérative Maritime Étaploise
GOSSELIN	Fabrice	CNPT
GUERY	Anne	DDTM 62 (environnement et aménagement durable)
HUGUET	Jean-Marc	1 ^{er} adjoint au maire de Camiers
JADOT	Bernadette	Mairie de Berck
LACROIX	Jean-Pierre	ASA des Dunes
LEMAIRE	Ludovic	Agence de l'Eau Artois Picardie
LHOER	André	Musée de Berck
LHOTELLIER	Olivier	CG 62
MAILLARD	Francis	Cercle Nautique du Touquet
MARGUERITTE	Geneviève	Maire de LEFAUX
PRUVOST	Roger	Président de la Commission Locale de l'Eau
PUPPINCK	Fanny	Communauté de communes Opale Sud
QUIMBETZ	Sandrine	Mairie Berck
RAMET	Canova	Communauté d'Agglomération du Boulonnais
RINGOT	Christian	EDEN 62
ROUSSEL	Bruno	Président Syndicat Mixte SAGE Canche
ROUTIER	Guillaume	CG62
TERRASSE	Gilbert	GDEAM
VERDIERE	Monique	Mairie de Montreuil-sur-Mer
VIGEANT	Wilfrid	GDEAM
VILCOT	Claude	Maire de Groffliers